



de Vous à Nous!

LETTRE D'INFORMATION // NEWSLETTER // AOÛT 2021

Édito

Les associations ont enfin pu reprendre leurs activités de groupe, des moments d'échanges tant attendus et si bénéfiques pour tous. La réouverture de tous les commerces, des terrasses des bars et restaurants, des lieux culturels, a redonné le sourire aux professionnels mais aussi aux clients que nous sommes. Nous avons tellement soif de tout ce qui fait notre art de vivre...

Vous les avez tous vus passer le 7 juillet ces super coureurs du Tour de France, défilant aux

portes de Gargas sous nos encouragements. Pour marquer cet événement, au Rond-Point des Ogres, il trônait un vélo d'époque que j'ai prêté à Mélissa et Morgane Kereun pour l'habiller de couleurs : cette création Art Tricot/Tour de France/Gargas n'est pas passée inaperçue!

Je crois en notre capacité collective à un retour à la vie sociale et à la proximité. Nous avons pu maintenir les festivités qui font de notre village un creuset de bien-être et de partage.

Pour autant, au sein de l'équipe municipale, « bel été » ne rime pas avec « farniente ». Nous continuons de travailler au mieux vivre sur notre village, selon nos engagements : voici que se confirment les projets « un coin de verdure pour la pluie » (page 5) et l'installation d'un DAB (p. 4) ainsi que la constitution du CME (p. 2).

L'été est bien là. Continuez à prendre soin de vous.



Madame Le Maire,
Laurence Le Roy

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare. (Henri Bergson) »

Zoom



NOUVEL ACCUEIL à la POSTE

Horaires modifiés
à compter du 01/09 ou du 01/10

Lundi : 8h45-12h
Mardi : 8h45-11h45 et 13h30-15h30
Mercredi : 8h45-12h
Jeudi : 9h30-11h30 et 13h30-15h30
Vendredi : 8h45-11h30 et 13h30-15h30
Samedi : 9h00-11h30



Dialoguer

► Le CCAS vous aide : faites-vous connaître !

Dans le cadre de la **Lutte contre l'isolement et du Plan d'Alerte et d'Urgence départemental** piloté par l'État et mis en œuvre par les Préfets de département pour des risques exceptionnels, notamment de canicule, le CCAS est chargé de recenser les personnes en situation de handicap, ou âgées de 65 ans et plus ou âgées de 60 ans et reconnues inaptes au travail.

Les données recueillies sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet de Vaucluse.

Nominatif et confidentiel, le registre des « personnes vulnérables » s'inscrit dans une démarche volontaire.

Madame Marie José Laurent // 04 90 74 94 26 // adjoint2@ville-gargas.com

► Question de « bon sens »

La montée de la Rue du Stade vers l'école élémentaire Les Ogres et la Mairie est interdite à tout véhicule aux heures d'entrée et sortie des élèves soit de **8h à 9h et de 16h30 à 17h**. Dans ce créneau horaire, la circulation est à sens unique avec un retour obligatoire par l'école maternelle Les Sources, rue des Sources, puis rue du Coteau. Un deuxième panneau « sens interdit » a été positionné à cet effet à la sortie du parking du stade. Du respect de cette signalisation dépendra la sécurité de tous.

Recevez
« De vous à nous » par Internet

Envoyez votre mail à communication@ville-gargas.com*

Dialoguer

Le grand saut des CM2

Voici le moment solennel du passage en 6^e... la récompense après de belles années en école élémentaire... l'arrivée chez les « plus grands », plus nombreux... la découverte d'un autre rythme de travail...

Future collégienne, futur collégien, en souvenir de votre parcours à l'école élémentaire Les Ocres, et afin de marquer la fin de votre cycle d'études primaires, Madame le Maire a eu le plaisir de vous offrir, au nom du Conseil Municipal de Gargas, une calculatrice Collège CASIO FX92 qui sera utile pour accompagner vos futures études.



C.M.E... Nos enfants ont des idées !

Les 11 et 15 juin, à la salle polyvalente, la commission enfance jeunesse a invité les futurs élèves de CM1 et CM2, accompagnés de leurs parents pour leur présenter les principes fondateurs du C.M.E (Conseil Municipal des Enfants).

Valérie Espana, adjointe école, a souligné l'importance de donner la parole aux enfants afin qu'ils trouvent leur place de citoyen au sein de leur village. Ils seront les représentants des enfants, de Gargas.

Le C.M.E permet la formulation de projets jusqu'à leur mise en place par les enfants, tout en respectant les règles du conseil municipal des adultes, avec étude de faisabilité technique et financière, entre autres. Il initie aux règles du travail en groupe et aux bases du civisme...

Sa démarche est pédagogique et citoyenne.

Précédée d'une nouvelle réunion de présentation, sa constitution est prévue cet automne.

L'équipe encadrante du CME a porté une attention toute particulière afin que son organisation n'interfère pas sur le temps scolaire des enfants.

Mis en oeuvre dans de proches communes, ce concept a soulevé l'intérêt des familles, conscientes des effets positifs des CME dans la responsabilisation et la valorisation des enfants à l'école et au village.



Contact : Madame Valérie Espana, adjoint4@ville-gargas.fr

VOUS NOUS AVEZ DIT...

Il y a des plaques de fibrociment cassées, posées contre le mur et près des poubelles... j'en ai vu d'autres également, dans mon quartier... de l'amiante à portée de mains : pas croyable!!



Surtout ne pas toucher à ce genre de déchets!

Responsable avéré de nombreuses pathologies, dont le cancer, l'amiante attaque en priorité les poumons. Seules des **sociétés spécialisées*** ont aujourd'hui le droit de démonter, transporter, stocker - si possible - cette dangereuse matière, que l'on trouve en plaques, joints de portes ou fenêtres, tuyaux, dalles, jardinières, etc.

Avec vous donc, nous déplorons l'inconscience de ceux qui ont manipulé ces plaques d'amiante (peut-être même à mains nues?!) et sûrement respiré leur poussière nocive... **l'incivilité et l'irrespect de ces anonymes** qui ont déposé à côté des poubelles en plein village des déchets dangereux pour les passants et les riverains et n'ont pas fait appel à un prestataire agréé !

La municipalité a appelé une société agréée pour l'enlèvement de ces plaques : **la protection de la population et de l'environnement, nous y pensons vraiment !**

Répertoire des sociétés spécialisées pour la gestion des déchets amiante :

[http:// www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

<http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr>

** pour manipuler l'amiante, il faut un masque, des gants, des lunettes de sécurité, voire une combinaison étanche... éviter d'effriter ou casser les pièces et les arroser pour empêcher la poussière... les emballer hermétiquement, séparément... et se doucher à la fin des manipulations!*

Bien vivre à Gargas

Le parketo, petite oasis plein village

Entre l'avenue des Cordiers et le VLC, voici un square équipé pour la détente en solo ou en famille : un vaste terrain enherbé, trois agrès (bicyclette, rameur, ski de fond)*, des tables et des bancs pour le repos ou la pause pique-nique. Une borne d'hygiène canine est au service des toutous et de leurs maîtres, afin que cet endroit reste propre.

Savourez en plein centre du village le calme de cette enclave arborée à votre disposition de 8h30 à 21h.

**Attention : agrès pour adolescents et adultes (taille supérieure à 1,40 m)*



► 3 juillet : les colonnes du Cœur Village ont pris couleurs!

Ce 3 juillet, lors de l'inauguration des créations d'Art Tricot, la foule ne tarissait pas d'éloges. Les résidentes du VLC, de l'EHPAD la Madeleine, de l'Unité de Soins de Longue Durée découvraient avec bonheur leur « tricotage participatif » sublimé dans les tapisseries habillant 5 colonnes.

À partir d'un millier de pièces, reçues de notre village, de toute la France et de pays lointains, Morgane, sa maman et Mélissa (3 générations) ont conçu des compositions originales et des tableaux sur le thème des 4 éléments!

Voici l'aboutissement artistique des tricotages et crochetages impulsés par une magnifique solidarité : **une œuvre colorée qui perdurera tout l'été autour de la fontaine du Cœur Village.**

Remerciant toutes les petites mains qui ont abondé en générosité, Madame le Maire a souligné «...un projet qui m'a séduite, qui a fait l'unanimité au sein de mon équipe... destinée à accompagner la formation de Mélissa dans le cadre de l'Instruction en Famille, une oeuvre collective et solidaire qui a mis à contribution autour d'une enfant toutes les bonnes volontés, tous les âges, sans frontière aucune... **Art Tricot à Gargas, c'est la preuve que, si jeune soit-on, on peut soulever des montagnes pour prouver la véracité de cet adage: unis on fait merveille.** Cette belle solidarité continuera d'être active puisque Mélissa destine ces fresques de laine à devenir cet hiver des plaids distribués pour les associations caritatives.»



► Tour de France écologique et solidaire !

« Partenaire responsable du Tour de France », la société Ecosystem est agréée pour gérer les déchets ménagers et industriels des appareils fonctionnant sur secteur ou batteries.

Dans le cadre de l'opération « *jedonnemontelephone* », basée sur la collecte de téléphones usagés dans toutes les villes traversées par le Tour de France (dont Gargas), Ecosystem a signé avec Madame le maire au début du mois de juin un partenariat de mécénat : l'entreprise s'est engagée à remettre au CCAS, au plus tard le 31 mai 2022, un lot de 20 téléphones portables reconditionnés avec carte SIM, appareils destinés aux personnes dans le besoin.

Si vous avez manqué la collecte à la mairie, envoyez votre téléphone gratuitement : retrouvez comment sur jedonnemontelephone.fr.

► Sus aux moustiques!

Avec la belle saison, les voilà, ces amoureux minuscules dont le « baiser » est brûlant! Ils vous adorent bien tôt le matin et aussi au soleil couchant... difficile de repousser leurs avances? Voici quelques principes pour y parvenir...

Les insecticides en spray ou bombes ont un effet limité, et leurs composants sont peu écologiques, voire nuisibles: alors optez pour la prévention.

Chaque semaine par exemple, pensez à faire la chasse aux eaux stagnantes (coupelles de pots, gamelles animaux, bidons, etc). Veillez à vider ou couvrir les réservoirs d'eau (bassins, citernes), à supprimer les déchets verts, les herbes hautes et entretenez les haies trop exubérantes.

Pour leur opposer résistance, optez pour des vêtements longs, amples et clairs... et protégez les zones restées accessibles par des produits répulsifs neutres pour la peau.

Si votre intérieur est bien frais ou climatisé, sachez donc que cela ne plaît pas du tout aux moustiques.

Enfin n'hésitez pas à dénoncer leur harcèlement à l'Agence Régionale de Santé :

www.signalement-moustique.fr

Quelques chiffres

- 80 % des gîtes larvaires sont créés par l'homme autour de son habitation
- Un moustique peut pondre 300 œufs en un mois
- Le moustique tigre vole dans un rayon de 150 m



Bien vivre à Gargas



► Un été bien rempli !

Juin/Juillet

- **La Fête de la Musique**, le 19/06 avec Drums Music School et Soulistic
- **Les Mardis de l'été**, le 20/07 les hits des Beatles avec le Groupe Yesterday, et le 27/07, concert avec Angélique Nicolas et son quintet

Août/Septembre

- **Les Mardis de l'été**: le 3/08, rock des années 80 avec Tribute U2 et le 10/08, swing avec Memory Box, trio vocal et contrebasse...
- **Le Repas des Associations**, le 29/08 (sur invitation)
- **Le Repas des Anciens**, le 05/09 (sur invitation)
- **La Journée des Associations**, le 11/09



Un village qui évolue



► Bienvenue à Gargas

À la demande de Madame le maire, il a été constitué avec le CCAS un kit de bienvenue destiné aux administrés récemment installés à Gargas : petits cadeaux customisés et documents informatifs soulignent la volonté de la municipalité d'accueillir avec bienveillance et d'accompagner concrètement tout nouvel arrivant.

Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie : Madame le maire aura le plaisir de remettre ces kits lors d'une cérémonie.

► Aptunion quitte le « site de Gargas »

Le produit dit « pépites aux fruits » étant en pleine croissance, Aptunion va construire un bâtiment de production pour doubler la capacité de cette gamme prometteuse, décision qui contribuera à terme à la création de 20 à 30 emplois supplémentaires. La nouvelle usine de 3 600 m², dont la construction se terminera fin 2022, sera basée sur le site aptésien de Salignan.

La gamme de pépites aux fruits était fabriquée jusqu'à présent sur le site de Gargas. Le personnel y travaillant sera donc déplacé sur le site principal d'Apt.

Ce déménagement va impacter positivement sur notre environnement en stoppant les épandages d'effluents bruts réalisés autour du site de Gargas. De plus, les effluents de cette nouvelle usine seront traités dans le méthaniseur construit l'an dernier sur le site d'Apt : les nombreux transferts de camion actuellement réalisés entre les deux sites seront donc supprimés.

Devant être mis en vente par Aptunion fin 2022, le site de Gargas se situe dans une zone destinée à l'accueil d'activités. D'une superficie de 2 ha dont 1 ha construit, donc autorisant des extensions de bâtiment, le site pourra accueillir de multiples activités (artisanat, services, associatif, etc.)

► Pour... vous faciliter la vie

Vous nous le demandiez, les touristes le cherchaient, les commerçants l'espéraient : on l'a fait ! Gargas accueille sur la place Coeur Village un distributeur automatique de billets. Ce « point cash » est installé et alimenté par la Brink's, la seule structure en mesure de proposer en France ce genre d'équipement sécurisé.

Encastré dans un espace aménagé entre le VIVAL et l'Institut des Ogres, cet appareil fera sans aucun doute le plaisir de tous en toutes saisons.



► Pour... mieux communiquer

La salle du Conseil Municipal comporte depuis fin juin un équipement de haut niveau : un système audio-visuel (dont vidéo-projecteur et écran escamotables), un système d'audioconférence mobile (dont micro sans fils et centrale tri-bande pour 10 postes), et un système de visioconférence (dont caméra barre de son et diffuseur de contenu).

La technicité de cet ensemble permettra la sonorisation des réunions municipales et d'autres manifestations si besoin ainsi que la retransmission éventuelle sur le site internet. La salle du conseil municipal étant aussi celle des mariages et baptêmes civils, toute l'installation a été étudiée pour préserver par sa discrétion la solennité et l'élégance du lieu lors des cérémonies.

Par ailleurs, afin de développer la communication autour de nos richesses culturelles et patrimoniales et sur proposition de l'Office du Tourisme, un totem ambassadeur du Pays d'Apt va être installé à l'accueil de la mairie.

Un coin de verdure... pour la pluie

Les cours de nos écoles sont depuis longtemps imperméabilisés. À la belle saison, elles subissent le rayonnement solaire et deviennent brûlantes. Des capteurs de températures installés en juillet 2019 et juillet 2020 dans les cours d'écoles d'Apt, Pertuis, Cavaillon et Manosque ont relevé des températures sur enrobés de + de 50 °C.

« **Et si on faisait une oasis dans la cour, avec des espaces fleuris et ombragés qui apporteraient et maintiendraient la fraîcheur ?** » Cette idée est née d'une concertation entre la Directrice de l'école élémentaire Les Ogres, la municipalité, des parents élus, des élèves. Elle avait été accueillie avec enthousiasme en 2019. Cette « cour-oasis » devait d'ailleurs être aussi un lieu de détente pour tous les Gargassiens en dehors de la période scolaire.

Ce projet aura tiré avantage de sa mise en attente. En effet, face aux dérèglements du climat, notamment des pluies, et grâce au plan France Relance, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse va percevoir de l'État une dotation financière de 5 millions d'euros, destinée à la désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles.

Dans ce contexte, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a lancé un appel à projet attribuant des aides jusqu'à 70% du montant des dépenses.

Deux objectifs principaux y sont visés :

- déconnecter les eaux pluviales des réseaux et les infiltrer via un espace désimperméabilisé et végétalisé,
- développer un volet pédagogique autour du cycle de l'eau et de l'importance de l'infiltration.

Accompagnées par le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL), 15 communes déposent un projet, dont Gargas pour l'école élémentaire des Ogres.

Enfants, enseignants, délégués de parents d'élèves, personnel périscolaire, élus et techniciens municipaux se sont concertés et ont apporté leur contribution, via :

- des photo-montages présentant des espaces de détente, des ambiances, des équipements : images à commenter, aimer ou rejeter
- un questionnaire ouvert, portant sur la cour de récréation actuelle : son utilisation habituelle, ses avantages, ses défauts...
- un plan de la cour : sur ce relevé, chacun pouvait tracer « son » coin verdure, en étoffant le dessin de pictogrammes (symboles d'arbres, de fleurs, d'équipements, de jeux...)

C'est à partir de toutes ces réponses individuelles que le Bureau d'études choisi par le PNRL a présenté 2 projets personnalisés.

Un comité de pilotage (COFIL) est chargé de débattre ensuite quant à la faisabilité des projets et l'investissement de la commune (30% du montant total restant à charge pour Gargas)

Le projet retenu doit être envoyé avant fin 2021. Si Gargas reçoit l'aval de l'Agence de l'Eau pour son dossier, les travaux seront entrepris durant l'été 2022.

Ce COFIL réuni sous le regard attentif de Madame le Maire comprend pour leurs compétences respectives :

Corinne Mietzker, référente du projet, Bruno Vigne Ulmier, premier adjoint, Valérie Espana, adjointe Enfance Jeunesse, Vanessa Armant, déléguée à la communication, Serge Aubert, Services Travaux, Damien Dugouchet, Directeur Général des Services, ainsi qu'aux Services Techniques : Martine Achard Directrice et Patrick Aubery.



Gargas, un village durable

▶ CCF... Une équipe « capitale »

Préserver les massifs forestiers est un enjeu majeur de sauvegarde du patrimoine régional. Chaque année, les mêmes messages de prudence et de vigilance sont rappelés, vu les imprudences à l'origine de nombreux départs de feux.

Maillon fort de cette politique de prévention, le CCF (Comité Communal Feux de Forêt) de Gargas est rattaché à l'Association Départementale des Comités Feux de Forêt de Vaucluse (ADCFF). Regroupant 68 communes et environ 1 000 bénévoles, l'association dispense une formation de base pour les nouveaux membres, et pour les adhérents une formation annuelle de maintien des acquis. Les missions du CCF, placées sous l'autorité de Madame le Maire, se font obligatoirement à deux personnes en tenue et munies d'une carte d'identification.

En relation permanente avec les Sapeurs Pompiers, le CCF transmet l'alerte, peut intervenir sur un départ de feu naissant, guider les secours, se mettre à disposition pour d'autres actions. Il peut assurer la coordination et le respect du débroussaillage des domaines publics et privés, et participe aussi à la sécurité lors des manifestations organisées sur le site des Mines de Bruoux ou dans notre village.

Durant l'été, ses bénévoles, identifiables par leur habit orange, sillonnent nos massifs forestiers à bord d'un 4x4 porteur d'eau et informent les usagers sur les risques et la réglementation liée à la protection des forêts.

N'ayant pas de pouvoir de police, le CCF ne peut qu'informer les personnes des dangers et de leur éventuelle verbalisation par les autorités compétentes. Surveiller et convaincre sont ses missions premières. À travers ces actions, il joue un rôle indispensable et vital pour l'avenir de notre forêt.

Le Comité de Gargas aimerait passer de 14 à 20 bénévoles, pour plus de souplesse durant la période estivale.

Vous voulez participer à ces actions citoyennes ? Vous avez du temps libre ?

Contactez Patrick LEGROS au 06 02 16 84 97.



▶ Une mairie fleurie

Les fleurs, c'est un sourire pour dire « bonjour et bienvenue à la mairie ! ». Nous les avons voulues pour égayer un lieu destiné à vous accueillir, vous aider, vous renseigner... et aussi pour nous associer aux mariages et baptêmes... et encore pour apporter à notre village un petit air de printemps durable, et rappeler à tout un chacun que la nature est belle et mérite nos attentions. Voilà quelques mois d'ailleurs que ces fleurs colorent notre place y compris le sol autour des tilleuls.

Nos jardiniers réfléchissent déjà aux choix à faire pour les saisons à venir

▶ Un homme discret mais bien présent...

Il intervient dans les rues et on l'appelle... le garde « **champêtre** » !

Petite parenthèse historique...

Il se dit que, en 1369 le roi Charles V créa le poste de garde rural pour surveiller les récoltes et les moissons, mais on sait que le « messier » ce serviteur des seigneurs agissait bien avant l'an 900 ! C'est Louis XIV qui lui donnera la surveillance des territoires de chasse : le nom de « garde champêtre » apparaît alors.

On verra formaliser son statut sous la Révolution, la loi du 8 juillet 1795 le rendant obligatoire dans toutes les communes rurales de France. Il devient un agent de la force publique, par son inscription au registre de la Gendarmerie, qui peut le requérir et avec qui il partage une mission de police commune : la surveillance des campagnes. Napoléon attribuera cette fonction en priorité à ses vétérans ; en 1809, on parle de « brigadier garde champêtre ». C'est en 1840 que le fameux bicorne est remplacé par un képi.

Mais parlons donc de « notre » garde champêtre.

En tant qu'employé de la CCPAL, il peut être appelé par les communes ayant signé une convention pour une intervention ponctuelle (un problème de circulation par exemple). Avec Caseneuve, Saint Martin de Castillon et Viens, nous avons validé par délibération du conseil municipal une mutualisation de ses services, pour mieux formaliser ses missions.

Conscient qu'il doit suivre la politique de sécurité, tranquillité et salubrité, il demeure parallèlement autonome dans ses missions de Police : le Procureur et l'Officier du Ministère Public peuvent à tout instant lui demander de justifier ses procès-verbaux ou ses actions, sans délai et dans la plus grande transparence.

Sa fonction de Police urbaine et Police du bruit et des nuisances sonores intervient sur la circulation autour de nos écoles pour les entrées et sorties d'enfant, les embouteillages, le stationnement, la vitesse dans l'agglomération, ceci pour la sécurité de tous. Il affirme « *La loi, je ne l'interprète pas, je l'applique... je suis présent... j'écoute... j'évalue... j'informe... je me place dans une réponse légale qui me semble la plus appropriée, la plus juste* ».

Convaincu que la pédagogie est payante, fort de sa légitimité, il agit selon les consignes tout en apportant ce qui fait son efficacité : sa mobilité constante et son savoir-faire.

Sur la proposition de Madame Le Maire, par vote à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 9 juin dernier, il a été décidé une plus longue présence du garde-champêtre, en passant de 8 heures à 30 heures par mois. Cette décision a pris effet le 1^{er} juillet sur notre village.



Impulser avec l'intercommunalité

► La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) évolue

Depuis le 1er janvier 2019, la TEOM est appliquée sur l'ensemble du territoire de la CCPAL. Le produit de la TEOM est reversé au SIRTOM qui, par délégation de services publics, est en charge de la collecte et du traitement des déchets pour les 25 communes de l'intercommunalité.

Le coût de cette collecte et du traitement des ordures ménagères s'élève à 4615 120 € pour 2021.

La TEOM évolue pour financer l'augmentation de ce coût, qui est inhérente à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), elle-même conditionnée par la performance et l'efficacité du centre de traitement de Vedène (seul prestataire sur le territoire). Or, avec les travaux sur l'unité de valorisation pour une mise en conformité avec la réglementation européenne, pour l'année 2021 la performance demandée ne sera pas atteinte.

La TGAP passera donc de 6 € à 17 € la tonne, soit une augmentation de 180 000 € pour 17 000 tonnes.

En savoir + [Délibération CC-2021-55 – https://www.paysapt-luberon.fr/taxe-denlevement-ordures-menageres/](https://www.paysapt-luberon.fr/taxe-denlevement-ordures-menageres/)



Philippe Cün

► Mise en route de la STEP* intercommunale du Chêne

Les travaux, débutés à l'automne 2019 et interrompus 6 semaines lors du confinement de mars 2020, ont repris dans le respect des procédures, assurant la sécurité sanitaire des travailleurs vis-à-vis du Covid-19. Ils se sont poursuivis depuis à un rythme soutenu. Les ouvrages de génie-civil sont terminés et l'ensemble des équipements est en place. Le basculement des eaux sur cette nouvelle installation est en cours. S'en suivra une période de 5 mois permettant d'assurer la mise en exploitation et les réglages avant la réception finale de l'usine en septembre.

Il s'agit de l'équipement le plus coûteux jamais réalisé par la CCPAL.

Son exploitation sera directement assurée par le service Eau et Assainissement de l'intercommunalité.

*STEP: Station d'Épuration des eaux usées

En savoir + <https://www.paysapt-luberon.fr/step-intercommunale-chene/>



► Transformation du SIRCC* en EPAGE**

Les dispositions de la loi NOTRe indiquent qu'à compter du 1er janvier 2021 la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ne peut être déléguée qu'à un Syndicat labellisé « EPAGE » par le Préfet coordonnateur de Bassin Rhône Méditerranée et Corse.

Le SIRCC a engagé en juillet 2020 une procédure de labellisation en tant qu'EPAGE, dès l'entrée en vigueur de ses nouveaux statuts. Suite au dépôt d'un dossier complet, sa candidature a été examinée en comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée le 09 octobre 2020.

Par courrier du 5 février 2021, et sur la base de tous les avis et délibérations, le Préfet coordonnateur de Bassin a émis un avis favorable à cette labellisation.

Par délibération en date du 18 février 2021, le SIRCC a invité les Présidents des 3 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) du bassin versant à se prononcer en conseil communautaire: après délibération, le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour la transformation du SIRCC en EPAGE.

*SIRCC: Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon

**EPAGE: Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux

En savoir + <http://www.sircc.fr/> - Délibération CC-2021-72



Paroles d'élus

Chères Gargassiennes et chers Gargassiens

Mon propos sera sous le signe des remerciements...

- > À 2 de nos agents territoriaux prenant leur retraite après tant d'années passées au service de la collectivité : Christine Saihi (38 années comme Assistante Territoriale Spécialisée des Écoles Maternelles) et Didier Jacquet (28 années comme Adjoint technique principal aux espaces verts). Au nom de tous, je leur souhaite une douce et heureuse retraite !
- > à mon adjoint, Laurent Garcia, référent du Tour de France pour Gargas, qui a mené de main de maître la logistique liée à cet événement, avec une équipe de bénévoles dévoué.e.s : Eva, Fiona, Frédéric, Marie José, Martine, Nadine, Océane, Paola, Robert, Valérie, Vanessa et William, bravo pour votre implication... sans oublier bien sûr la Gendarmerie et les agents du département de Vaucluse.
- > aux Présidents des associations qui ont tenu à ma présence, ainsi que celle de madame Manuelian, déléguée, à leur Assemblée Générale, au « verre de l'amitié », voire au repas, et aux bénévoles de nos associations : leur esprit de partage, de générosité et de disponibilité fait d'eux une vraie source de solidarité et de créativité !

...et sous le signe de l'honneur, avec Gérard Battistini: ses valeurs citoyennes ont été distinguées par Marlène Schiappa, déléguée auprès du ministre de l'Intérieur. Nommé « Prodige de la République » pour son magnifique investissement auprès des jeunes générations, il est une valeur humaine ajoutée à notre village.

Forte d'une majorité dont l'engagement actif contribue à ma volonté d'être présente à vos côtés

Laurence LE ROY « S'unir pour l'avenir de Gargas »

Paroles d'élus

Chers Gargassien(ne)s

Nous regrettons que la newsletter municipale, dont vous avez le 5^e numéro, qui était au départ de 2 pages, soit désormais de 12 pages, distribuée par la Poste et payée par nos deniers, alors que les Veillées de Gargas, journal créé par la municipalité en 1993, bien que géré de manière associative a toujours été le journal des associations et de la municipalité, cela jusqu'en 2020.

La municipalité avait 6 pages et participait au financement de cette revue d'information pour le bonheur de tous les habitants de notre commune. Petit rappel, l'association des veillées de GARGAS par ses statuts du 6 mai 2009, « s'interdit toute discussion politique », mais « elle veille à ce que toutes les sensibilités ou tendances, au sein du conseil municipal, puissent s'exprimer librement ». Nous précisons que suivant ces statuts, tous les élus municipaux sont membres de droit et qu'à ce jour, le maire, le 1^{er} adjoint, et 2 conseillers municipaux de la majorité font parti du conseil d'administration.

Nous ne sommes plus en campagne électorale, une information demande quelques lignes, tandis que la propagande demande de convaincre.

Nous dénonçons cette situation. Nous savons que nos quelques lignes feront l'objet d'une réplique immédiate, notre réponse n'étant publiée que quelques mois plus tard.

*Pascal BOUXOM « Une nouvelle équipe au service de Gargas »
Pascal BERTHEMET, Christophe MONNIER*

« Gargas 2020 avec vous »

Texte non communiqué